

### LES PRISONS FRANÇAISES : UN RAPPORT ALARMANT

Pour l'OIP (Observatoire international des prisons), la situation des prisonniers en France se dégrade, comme le montrent certains indicateurs : taux d'occupation des établissements pénitentiaires (125% en moyenne), formation professionnelle, relations familiales, préparation à la sortie... Autre constat, le nombre de suicides en prison est proportionnellement beaucoup plus élevé que dans la population générale, et a fortement augmenté entre 2001 et 2002, passant de 104 à 122. Autant d'éléments qui mériteraient d'être davantage analysés par les sciences sociales. ■

OIP, *Les Conditions de détention en France. Rapport 2003*, La Découverte, 2003.

### SNIF, SNIF...

Imaginer une odeur suffit pour vous faire remuer le bout du nez. Voilà ce que viennent de montrer des neuroscientifiques américains. Lorsqu'on imagine mentalement une odeur, le flux d'air dans le nez augmente, ce qui est le signe d'un « reniflement ». Et ceci d'autant plus que l'odeur imaginée est agréable. Une confirmation de plus de cette découverte récente des neurosciences selon laquelle les mêmes zones cérébrales sont impliquées dans une action réelle et virtuelle. ■

M. Boustafi et al., « Olfactory activity during imagery mimics that during perception », *Nature Neuroscience*, vol. VI, n° 11, novembre 2003.

### LA STAR ACADEMY DÉTRÔNE LES POKÉMONS

Entre 4 et 14 ans, un enfant passe en moyenne deux heures et demie devant le petit écran. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il est bien plus friand de fictions (films, téléfilms et séries : 36% de temps d'écoute) que d'émissions jeunesse – dessins animés compris. Beaucoup de séries abordent des sujets pour lesquels l'intérêt des plus jeunes est de plus en plus précoce. Il est également très amateur de variétés et de jeux, dont ceux estampillés « télé-réalité » : « Star Academy » aura réalisé la meilleure audience, tous programmes confondus, chez les 4-14 ans en 2002. ■

Médéric Albouy, « Que regardent-ils ? Goûts et passions télévisuelles des 4-14 ans », dossier « L'enfant, le jeune et le monde audiovisuel », *Informations sociales*, n° 111, novembre 2003.

## Le sorcier : un prédateur pour les sociétés traditionnelles ?

**COGNITIVISME** Pourquoi la croyance en la sorcellerie est-elle autant répandue dans les cultures du monde et dans l'histoire ? Sommes-nous là devant un fait universel et donc « inné » ? De nombreux anthropologues avaient jusqu'à aujourd'hui constaté la tendance récurrente des humains à attribuer la responsabilité de malheurs inexplicables (comme la mort accidentelle ou les infortunes diverses) à des individus munis de pouvoirs surnaturels et aux intentions malfaisantes. Mais, au-delà de ce premier constat, pourquoi ce besoin d'interpréter un événement en de tels termes d'intentionnalité ? Selon Fabrice Clément, anthropologue cognitiviste, l'évolution a doté les hommes d'une hypersensibilité aux événements de nature intentionnelle – c'est-à-dire voulus par un être vivant –, car les premiers hommes avaient appris à se méfier des prédateurs dans la nature hostile qui les environnait. Cette hypersensibilité subsisterait en nous sous la forme d'une faculté innée d'interpréter tout *stimulus* inhabituel en termes d'intentionnalité... Ainsi, de même qu'on

attribuerait naturellement un bruit suspect de branche dans la forêt à un agresseur potentiel, de même nous aurions tous tendance à penser qu'une série de malheurs inexplicables est provoquée intentionnellement par un sorcier aux desseins maléfiques. Cette hypothèse, plutôt surprenante, nécessiterait sans doute d'être plus étayée... ■

F. Clément, « L'esprit ensorcelé. Les racines cognitives de la sorcellerie », *Terrain*, n° 41, septembre 2003.



Aurions-nous tous une sorcière maléfique inscrite dans nos structures cognitives ?

### LE RETOUR DES RENTIERS ?

**ÉCONOMIE** L'école de la régulation est un courant de pensée économique hétérodoxe qui ne croit pas à l'autorégulation du marché. A périodicité régulière, elle rassemble ses membres. Cette année, le thème de la séance plénière portait sur les inégalités. Quelques spécialistes (dont le très médiatique Thomas Piketty, économiste à l'EHESS) ont fait le point sur ce sujet très sensible. Pour Eric Maurin (économiste à l'Insee), les inégalités d'hier n'ont pas pris une ride. Les inégalités salariales et scolaires persistent sans diminution notable sur les douze dernières années. Exception : depuis les années 90, l'accès aux grandes écoles s'est refermé pour les enfants d'origine sociale défavorisée. Mais là où les choses semblent avoir le plus changé,

c'est par rapport à l'emploi. Hausse du chômage, précarisation grandissante, il est de moins en moins aisé d'entrer sur le marché du travail et d'y décrocher un emploi stable. Il est aussi de plus en plus difficile de garder son emploi et ce pour toutes les catégories socioprofessionnelles, les non-qualifiés étant les plus touchés par l'instabilité croissante. Selon E. Maurin, il y aurait « une fragilisation généralisée » de la relation d'emploi. A ce constat dressé à partir d'études statistiques, il faut adjoindre une analyse sur la perception des inégalités. De ce point de vue, il y a de profonds changements. Les inégalités, qui hier étaient imputées au système économique, sont aujourd'hui imputées aux individus. Cela signifie que les inégalités sanctionnent une contre-performance scolaire ou professionnelle, poursuit E. Maurin. Et cette responsabi-

lité individuelle rend les écarts beaucoup plus insupportables et pourrait expliquer la multiplication des accès de fièvre dans des zones géographiques où les inégalités se concentrent.

Que faire ? Pour T. Piketty, il faut réactiver la machine à redistribuer les revenus, d'autant plus qu'il se passe des choses au niveau des hauts salaires. Ils ont explosé aux Etats-Unis depuis les années 80 et la France semble suivre cette tendance. Baisser les impôts sur le revenu et sur la grande fortune, réviser la fiscalité successorale... sont autant de choix politiques qui risqueraient à terme, pour T. Piketty, de favoriser la reformation d'une classe de rentiers. ■

Forum de la régulation 2003, les 9 et 10 octobre 2003, École normale supérieure de Paris. Les interventions sont accessibles sur le site Internet : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Forum/index.html>